Réforme territoriale

Les conseils généraux toujours dans le brouillard

Dans sa déclaration devant la Haute Assemblée, le 28 octobre, Manuel Valls a entretenu le flou sur les contours du département du futur. Les sénateurs réclament l'instauration de grandes régions stratèges et le maintien des conseils généraux.

Le choix solennel d'une déclaration devant le Sénat selon les termes de l'article 50-1 de la Constitution en disait long sur la volonté du Premier ministre de remettre sa réforme territoriale à l'endroit. Dix jours avant son intervention du 28 octobre, Manuel Valls avait profité d'un accord de gouvernement avec le PRG pour baliser le terrain. Il s'engageait alors, noir sur blanc, à «pérenniser la moitié des actuels conseils départementaux». De cela, il n'a pourtant pas été question dans sa déclaration, ni dans sa réponse aux allocutions des représentants des groupes politiques du Sénat.

Les super-régions dans la balance

Au moment où nous mettons sous presse, la discussion en deuxième lecture au Palais du Luxembourg sur le redécoupage des régions n'est pas achevée, nombre de sénateurs se montrant désireux de présenter un plan B, plutôt que de rendre une copie blanche.

«Je n'ai jamais dit: "Dans cinq ans, le département sera supprimé!" Avançons, menons des expérimentations pour conserver un échelon garant de la solidarité et de la cohésion territoriale [...]. J'avais pensé à trois cas de figure: supprimer le département autour d'une grande métropole, conserver les départements à prédominance rurale ou de montagne, faire ailleurs des fédérations d'intercommunalités. Je ne suis pas sûr que ce soit la bonne formule; si vous avez mieux, je suis ouvert au débat», a simplement glissé Manuel Valls.

Le chef du gouvernement a, avant tout, affiché sa souplesse. «La France est une et indivisible, mais la vision d'une France uniforme avec des territoires identiques est dépassée», a-t-il notamment considéré.

«Jacobinisme régional»

«C'est un jour blanc, un jour noir pour une réforme tout en gris et en chaos», s'est insurgé le leader des radicaux de gauche à la Haute Assemblée, Jacques Mézard. «Le département est déstabilisé et interdit de projet. Ses personnels sont démoralisés», a pointé Philippe Bas, sénateur et vice-président (UMP) du conseil général de la Manche.

A l'Assemblée des départements de France (ADF), la tonalité est très différente. «Le Premier ministre a énoncé des propositions que nous avions formulées le 7 octobre. Il a souhaité que les départements soient confortés dans leurs compétences sociales et de solidarité territoriale. Il a aussi encouragé les fusions de départements grâce à une procédure simplifiée», s'est félicité le leader de l'ADF, Claudy Lebreton (PS). Cependant, les conseils généraux ont redit leur opposition à tout transfert massif de compétences en direction des régions. Les transports interurbains, les transports scolaires, les routes et les collèges doivent, selon l'ADF, rester dans l'escarcelle des départements.

D'après Philippe Bas, il y va de l'intérêt même des régions: celles-ci n'ont pas vocation à être «ankylosées dans la gestion du quotidien». Selon Bruno Retailleau, président du groupe UMP au Sénat et du conseil général de la Vendée, le projet de loi relatif à la nouvelle organisation territoriale de la République porte la marque d'un «jacobinisme régional qui impose sa volonté aux départements et aux communes». «Au lieu de mammouths, nous avons besoin de tigres», a-t-il exhorté.

Peu désireuses d'assumer des compétences aussi coûteuses que les routes, les régions se veulent, malgré tout, constructives. Dans leur communiqué, elles mettent en avant «la volonté du Premier ministre de procéder à une réelle clarification des compétences entre collectivités et avec l'Etat». En matière de développement économique, l'Association des régions de France, présidée par Alain Rousset (PS), salue «les nouveaux transferts de compétences de l'Etat» au profit de ses adhérentes. «La possibilité d'expérimenter en matière d'accompagnement vers l'emploi doit permettre aux régions de coordonner l'ensemble des opérateurs», ajoute-t-elle.

Opposition divisée

Les sénateurs se montrent ouverts à ces perspectives. A l'exception notable des communistes, ils se réfèrent au rapport «Raffarin-Krattinger» d'octobre 2013. Dans leur immense majorité, ils prônent de «grandes régions stratèges». Des ensembles qui fient, à leurs yeux, le mainti conseil général comme échelon médiaire. «Notre feuille de rou le rapport "Raffarin-Krattinger", toute sa logique, pas à la déco martèle l'ancien édile villiériste Retailleau. Son voisin écologiste tais, Ronan Dantec, n'est plus si é de cette position. Le débat a fai luer ses vues, reconnaît-il bien tiers. Avec lui, EELV a abandonné de ses revendications historiqu suppression du conseil génér consensus sénatorial sur le ma de la collectivité départementale gure toutefois pas d'un compro torique entre partis. En effet, to leaders de l'UMP, de Nicolas Sa à Alain Juppé en passant par Fra Fillon, plaident pour la suppress département. Sans, pour l'heure nir de véritable mode d'emploi. Manuel Valls devrait avoir beau le rappeler aux présidents de c général de droite, à l'occasion d discours de clôture du congrès de le 7 novembre à Pau. Cela suff à resserrer les rangs à gauche sûr. Ce congrès s'annonce mêm tôt remuant. ***Jean-Baptiste Forray***

Le Premier ministre a tenté de rassurer l'Assemblée des départements de France, qui tiendra congrès les 6 et 7 novembre à Pau.

F. GUILLOT / AFP PHOTO

Intercommunalités: le seuil démographique assoupli

«La loi du nombre est celle de l'idiotie», juge Bruno Retailleau, président (UMP) de la Vendée, à propos du seuil démographique prévu pour les intercos dans le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République. «Le chiffre de 20 000 habitants est inacceptable», renchérit Didier Guillaume, leader des socialistes au Sénat. Un son de cloche que le Premier ministre a entendu. Dans le droit fil de ses discours devant l'Assemblée des communautés de France et l'Association nationale des élus de la montagne, Manuel Valls s'est montré favorable à des «modulations» pour «tenir compte du nombre de communes, de la densité de population, de la topographie». Les préfets et les commissions départementales de la coopération intercommunale disposeront d'un pouvoir en la matière. «Il s'agit de ne pas rendre les nouvelles intercommunalités ingouvernables, rappelle l'Association des petites villes de France. Il en est de même sur la question des 13 400 syndicats intercommunaux dont le nombre devra être clairement réduit, mais avec discernement et en dépassant la simple logique comptable.»

VILLE DE LAVAL

RÉACTION

FRANÇOIS ZOCCHETTO, sénateur de la Mayenne, président du groupe Union des démocrates et indépendants au Sénat et maire de Laval (*)

«Pourquoi le montant du RSA versé en Mayenne serait-il le même qu'à Paris?»

«Stupéfiante méthode qui consiste à découper la réforme en deux textes, le contenant avant le contenu. Sans doute, était-il plus facile de vendre une jolie carte des régions en couleur. Mais, pour faire des économies, monsieur le Premier ministre, rétablissez donc la journée de carence dans la fonction publique! Revenez aux 39 heures dans le secteur non marchand! Assouplissez le statut de la fonction publique territoriale! A-t-on besoin des mêmes protections pour un magistrat ou un inspecteur des impôts et pour un ingénieur territorial ou un gardien de musée? Donnez de l'air aux collectivités locales, laissez-les respirer! Nous militons en faveur de lois-cadres autorisant l'exercice d'un pouvoir réglementaire décentralisé. Pourquoi le montant du RSA versé en Lozère ou en Mayenne serait-il le même qu'à Paris? Laissez faire les conseils départementaux volontaires.»

(*) Réaction issue du discours de François Zocchetto au Sénat, juste après la déclaration du Premier ministre.